

**[WEST AFRICA HUB]**

# **ELABORATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX, LE FINANCEMENT DU TERRORISME ET LE FINANCEMENT DE LA PROLIFERATION DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE 2025-2029**

**RECRUTEMENT DE L'EQUIPE D'EXPERTS**

## **SENEGAL**

Termes de référence

**Septembre 2025**

## **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Sénégal a engagé, pour les périodes 2012-2017 et 2019-2024, une réforme ambitieuse pour renforcer son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération (LBC/FT/FP) à travers une stratégie nationale.

La stratégie 2019-2024, actualisée en septembre 2022 pour intégrer les enseignements de son évaluation à mi-parcours, les résultats de la mise à jour de l'évaluation nationale des risques (septembre 2025) et les exigences du plan de remédiation convenu avec le Groupe d'Action financière (GAFI) en février 2021, ont permis des avancées significatives.

Le pays doit, désormais, se projeter vers une nouvelle stratégie nationale LBC/FT/FP (2025-2029) pour consolider ses acquis en tenant compte de la situation de référence actualisée, notamment la remédiation complète de ses lacunes stratégiques qui permis son retrait de la liste grise du GAFI ainsi que les résultats de la mise à jour de l'évaluation nationale des risques dont la publication est attendue fin juillet 2025. La nouvelle stratégie fixera les ambitions et les objectifs du pays à l'horizon de la troisième évaluation mutuelle sous l'égide du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) , programmée à compter de février 2026.

C'est dans ce contexte que la CENTIF, dans sa position de Secrétariat permanent du Comité national de Coordination, a fait appel au projet SecFin Africa, qui vise à améliorer les capacités de réponse nationale en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et à améliorer la coopération interrégionale, afin d'élaborer la stratégie nationale 2025-2029.

## **II. OBJECTIF PRINCIPAL DE LA MISSION**

L'objectif principal de cette mission est de produire un document de stratégie nationale de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive pour la période 2025-2029.

## **III. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA MISSION**

Les objectifs spécifiques sont notamment :

- établir un diagnostic des forces, faiblesses, opportunités et menaces du dispositif national ;
- identifier des axes stratégiques et des activités couvrant la prévention, la détection et la répression de la criminalité financière ;
- identifier puis évaluer les besoins en ressources humaines, financières et matérielles des acteurs chargés de mettre en œuvre la stratégie nationale ;
- proposer une programmation réaliste du plan d'actions sur cinq ans ;
- proposer un cadre de suivi-évaluation de l'exécution du plan d'action avec des indicateurs de performance.
- assurer l'alignement de la stratégie nationale sur les 11 Résultats Immédiats (RI) du GAFI, afin d'en faire un instrument structurant et opérationnel pour l'évaluation de l'efficacité du dispositif national

## IV. RESULTATS ATTENDUS

- un diagnostic des forces, faiblesses, opportunités et menaces du dispositif national est établi ;
- des axes stratégiques et des activités couvrant la prévention, la détection et la répression de la criminalité financière sont clairement identifiés et mis en cohérence ;
- les besoins en ressources humaines, financières et matérielles des acteurs chargés de mettre en oeuvre la stratégie nationale sont identifiés et évalués ;
- une programmation réaliste du plan d'action sur cinq ans est intégré ;
- un cadre de suivi-évaluation de l'exécution du plan d'action avec des indicateurs de performance est décliné dans le document ;
- la stratégie nationale est alignée sur les 11 Résultats Immédiats (RI) du GAFI, afin d'en faire un instrument structurant et opérationnel pour l'évaluation de l'efficacité du dispositif national.

## V. ÉTENDUE DES TRAVAUX

- examiner la documentation en annexe ainsi que toute autre source pertinente;
- procéder à des consultations avec les parties prenantes clés ;
- adopter une approche participative pour la collecte des données et des contributions ;
- articuler la stratégie LBC/FT à la fois avec la Vision Sénégal 2050 (qui est désormais le référentiel principal des politiques publiques) et sa déclinaison quinquennale, la Stratégie Nationale de Développement (SND) 2025–2029, mais aussi avec les autres stratégies sectorielles pertinentes telles que la stratégie nationale de lutte contre la corruption, la stratégie numérique ou encore la stratégie nationale des données.
- produire un rapport final et sa synthèse sur 4 pages.

## VI. METHODOLOGIE

### VI.1 ORGANISATION ET COORDINATION DES TRAVAUX

Les experts travailleront en étroite collaboration avec une équipe de réviseurs composée de Représentants du Secrétariat permanent du Comité national de Coordination de la LBC/FT et du **Groupe thématique n°1 chargé des Politiques, stratégies et de la conformité.**

Des séances bimensuelles de suivi des réalisations sont organisées entre les experts et le Groupe thématique n°1.

Les drafts préliminaires de chaque section du document seront soumis à la revue des réviseurs afin d'assurer la cohérence et l'exhaustivité des analyses.

## **VI.2 AUTONOMIE DES EXPERTS**

Les experts devront démontrer une véritable autonomie dans la mise en œuvre du plan de travail. Ils seront également tenus d'adopter une approche proactive, en anticipant les besoins, en proposant des solutions innovantes et en prenant des initiatives adaptées pour atteindre les objectifs définis. Cette dynamique proactive s'accompagnera d'une aptitude à détecter les éventuels obstacles, à formuler des recommandations pertinentes dans des délais opportuns et à maintenir une communication claire, fluide et régulière avec les différentes parties prenantes.

## **VI.3 REUNIONS PRELIMINAIRES ET CALENDRIER TRAVAIL**

- **séance de lancement** : une première réunion sera organisée pour clarifier les objectifs, les rôles et les responsabilités de chaque expert. Une discussion approfondie sur les leçons apprises lors des évaluations précédentes permettra de mieux cibler les priorités.
- **calendrier de travail** : un plan de travail détaillé sera établi avec des échéances claires pour chaque étape, incluant la collecte des données, l'analyse, la rédaction de toutes les parties du document final, etc.

## **VI.4 ATELIER STRATEGIQUE DE PROGRAMMATION ET DE DEFINITION DES AXES STRATEGIQUES**

Un atelier stratégique de programmation sur trois (03) matinées au travers de travaux en groupes et échanges interactifs sera animé par les experts. Cet atelier a notamment pour objectifs de :

- procéder au diagnostic stratégique au regard des éléments de contexte;
- recueillir les propositions de formulation de la vision, des axes stratégiques ainsi que du dispositif d'animation et de suivi-évaluation de la stratégie nationale 2025–2029.

## **VI.5 MECANISME DE REVUE ET DE VALIDATION**

**Il est à noter au préalable que tout projet de livrable doit préalablement être revu et validé par l'équipe de SecFin Africa avant toute transmission au maître d'ouvrage.**

Une fois cette exigence respectée, le mécanisme de revue et de validation par le Comité national de Coordination LBC/FT repose sur trois piliers :

- des séances interactives avec des personnes ressources à déterminer de commun accord avec les membres du Groupe thématique n°1 du Comité national;
- un atelier de pré-validation regroupant les différentes parties prenantes ;
- un atelier de validation finale.

## **VI.6 PRESENTATION DES LIVRABLES**

Afin de s'assurer qu'ils soient non seulement pertinents, mais également esthétiquement attractifs et facilement exploitables par les parties prenantes, les livrables attendus devront être des documents de haute qualité, tant sur le fond que sur la forme. Chaque document devra refléter un contenu structuré et pertinent, répondant aux objectifs définis.

Par ailleurs, une attention particulière devra être portée à la présentation, qui devra être moderne, claire et soignée. Les documents devront être livrés dans un format professionnel, incluant une mise en page harmonieuse et l'utilisation d'éléments visuels pertinents (tableaux, graphiques, infographies, etc.).

Enfin, les livrables devront respecter les exigences de confidentialité et d'usage définies dans la section X, afin de garantir la protection des informations sensibles.

## **VII. QUALIFICATIONS DES EXPERTS**

Les travaux seront conduits par une équipe multidisciplinaire de deux (02) ou trois (03) experts justifiant, notamment des compétences et connaissances suivantes :

- diagnostic organisationnel : capacité à évaluer les performances, les défis et les opportunités à l'échelle nationale sur une période donnée ;
- évaluation des politiques publiques : compétence en mesure d'impact des politiques et actions menées, en lien avec la LBC/FT/FP ou tout autre domaine concourant ;
- connaissance de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme LBC/FT/FP : expertise dans la connaissance des cadres juridiques, institutionnels et opérationnels conformes aux normes internationales (GAFI, Groupe Egmont, etc.) ;
- connaissance des dynamiques institutionnelles : familiarité avec le fonctionnement des parties prenantes du dispositif national notamment les acteurs de la prévention, de la détection, des investigations et de la répression ;
- analyse des tendances internationales et régionales : capacité à intégrer les évolutions des menaces et les bonnes pratiques internationales ;
- capacité de rédaction et synthèse : aptitude à produire des documents structurés, prospectifs et adaptés à des publics variés (autorités publiques, acteurs de la lutte contre la criminalité financière, partenaires techniques, etc.) ;
- planification stratégique : expérience dans la planification et la mise en œuvre de projets, plans d'actions et stratégies nationales.
- assurer la coordination générale des travaux.

**Cette équipe doit être présentée par un cabinet qui formule une offre technique et financière en son nom.**

## VIII. ROLES ET CONTRIBUTIONS DES EXPERTS

Les rôles et contributions des experts de l'équipe multidisciplinaire sont déclinés comme suit :

1. **Expert en suivi-évaluation des politiques publiques (Coordinateur de la mission). Il a pour rôle principal :**
  - veiller à la cohérence de la méthodologie, des analyses et des recommandations ainsi qu' au respect du chronogramme ;
  - procéder à la consolidation des livrables finaux.
  - contribuer à la formulation des mesures de renforcement du contrôle et de la supervision ;
  - intégrer le fonctionnement de la chaîne détection-investigation-poursuite, incluant la Cellule de renseignement financier (CRF), ainsi que la coopération nationale et internationale ;
  - veiller à l'intégration dans la stratégie des problématiques émergentes, notamment l'usage des nouvelles technologies à des fins criminelles, la criminalité environnementale, les risques à travers les industries extractives, la corruption, etc.
  - intégrer le dispositif applicable aussi bien au secteur financier qu'aux entreprises et professions non financières désignées (EPNFD) et organismes à but non lucratif (OBNL) ;
  - mettre l'accent sur les actions de formation, sensibilisation ainsi que prise en compte des risques émergents.
  
2. **Expert généraliste n°2 :** régulation, cellule de renseignement financier, chaîne pénale, secteurs financier et non financier; élaboration de stratégies nationales LBC/FT/FP.

Un 3<sup>ème</sup> expert peut être recruté par le soumissionnaire principal pour répondre aux attentes relatives au profil de l'expert n°2.

Les experts veilleront à intégrer dans la stratégie les engagements régionaux (UEMOA, GIABA) et internationaux (GAFI, Nations Unies), dans les axes stratégiques et le plan d'action, pour assurer l'alignement avec les standards internationaux.

## IX. LIVRABLES

- **Rapport de cadrage** présentant la méthodologie et le calendrier des travaux ;
- **Rapport de progression** à l'issue de l'atelier stratégique de programmation et incluant le diagnostic des forces, faiblesses, opportunités et menaces du dispositif ;
- **Rapport pré-final** présentant la version provisoire de la stratégie nationale 2025-2029 ;
- **Rapport final** qui est la stratégie nationale 2025-2029.

## X. DUREE DE LA MISSION ET DEMARRAGE DES TRAVAUX

La mission de l'équipe des experts devra être exécutée sur une période trois (03) mois pour soixante (60) hommes/jours à compter de la date de signature du contrat.

Il sera établi un calendrier d'intervention personnalisé pour chaque expert, en fonction du nombre de jours de mobilisation ne dépassant pas les 3 mois.

**Les travaux démarreront au plus tard dans la première semaine du mois d'octobre 2025, après la diffusion des résultats de l'évaluation nationale des risques.**

**Il est précisé que, même si la publication de l'ENR mise à jour intervient après le démarrage des travaux, ses conclusions seront intégrées dès leur disponibilité, afin de servir de base analytique principale à la stratégie.**

#### **XI. CONFIDENTIALITE ET PROPRIETE DU DOCUMENT FINAL**

Le prestataire et les personnes qui l'assisteront dans sa mission, sous sa responsabilité exclusive, s'engagent à considérer comme « confidentielles » et entrant dans le champ d'application du secret professionnel auquel ils seront tenus, toutes les informations de toute nature, écrites ou orales, relevant relatives du secret professionnel, auxquelles ils auront accès durant à la LBC/FT/FP au Sénégal, que l'exécution de leur mission les amènerait à connaître, sans qu'il soit nécessaire que lesdites informations soient estampillées « confidentielles ».

Le prestataire et les personnes qui l'assisteront dans sa mission, sous sa responsabilité exclusive, s'engagent à ne pas divulguer lesdites informations confidentielles à quiconque, et en tout état de cause à respecter la présente clause de confidentialité, aussi longtemps que lesdites informations n'auront pas été portées à la connaissance de tiers par le Comité national de coordination à travers la CENTIF qui en assure le Secrétariat. Il est expressément stipulé que les rapports, les notes, s'il y a lieu, ainsi que le document final établis par le prestataire dans le cadre de sa mission seront la propriété exclusive du Comité national de coordination. En aucun cas, le présent contrat n'emporte transfert du droit d'utiliser, de publier ou de reproduire, au profit du prestataire, les informations qui lui auront été communiquées par le Comité national de Coordination à travers la CENTIF qui en assure le Secrétariat.

Le prestataire sera libre de faire état de son intervention auprès du Comité national de Coordination ou la CENTIF dans ses références commerciales.

#### **XII. SOUMISSION DES OFFRES**

Les soumissionnaires doivent fournir :

- Une proposition technique commune détaillant la méthodologie d'intervention de l'équipe d'experts ;
- Une proposition financière commune couvrant les honoraires et les coûts associés ;
- Les CV des experts ;
- Copie du quitus fiscal datant de moins de trois mois pour chaque expert.

#### **XIII. CRITERES D'ÉVALUATION**

Les propositions seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Pertinence de l'approche méthodologique.
- Expérience et qualifications des experts proposés.
- Coût global de la prestation.

Page 9 de 9 Secrétariat du Comité national de Coordination (CNC) de la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme CENTIF – Scat Urbam, Lot N° E82-Dakar – BP: 25554 Dakar-Fann – Tél. (+221) 33 859 43 82 – Fax (+221) 33 867 03 62 Site Web : [www.centif.sn](http://www.centif.sn) – Courriel : [contact@centif.sn](mailto:contact@centif.sn)

#### **XIV. ANNEXES**

- Stratégie nationale LBC/FT/FP 2019-2024 (mise à jour en septembre 2022) ;
- Rapport d'évaluation à mi-parcours de la stratégie nationale 2019-2024 ;
- Evaluation nationale des risques (mise à jour de 2025);
- Rapport de mise en oeuvre du plan d'actions ICRG.